

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT

à l'interpellation Catherine Labouchère " La HEP VAUD pourrait-elle s'inspirer de celle de BEJUNE pour le bilinguisme ? "

### 1 RAPPEL DU TEXTE DE L'INTERPELLATION

*Texte déposé*

*Le recrutement d'enseignants d'allemand est difficile dans le canton. Peu d'étudiants choisissent la filière d'allemand à l'UNIL pour intégrer par la suite la HEP, malgré des encouragements fait de part et d'autre des institutions. Or, une information toute récente de la HEP BEJUNE vient de sortir. Cette dernière s'apprête à une première en Suisse romande : instaurer une filière de formation bilingue français-allemand pour la rentrée 2018. Actuellement, seuls les cantons bilingues de Fribourg et du Valais proposent une telle formation. Le canton de Vaud a toujours proclamé – il faut le relever positivement – de sa volonté de maintenir l'apprentissage de deux langues étrangères dont l'allemand en primaire, respectant ainsi les dispositions du concordat HarmoS. Sans un nombre d'enseignants qualifiés en suffisance, la qualité de l'apprentissage de la langue de Goethe pourrait être moindre. Alors, toutes les opportunités de garder et maintenir cette qualité doivent être examinées. Je pose donc les questions suivantes au Conseil d'Etat :*

- 1. Le canton de Vaud peut-il s'inspirer du modèle de la HEP-BEJUNE pour l'instaurer à la HEP Vaud ?*
- 2. Si oui, quelle seraient les modalités nécessaires et dans quel délai ?*
- 3. Quelle est sa vision politique du soutien à l'apprentissage de l'allemand tant pour les futurs enseignants que pour la formation continue des enseignants en activité ?*

*Ne souhaite pas développer.*

*(Signé) Catherine Labouchère*

### 2 RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT

#### 2.1 Offre de formation bilingue des enseignant-e-s en Suisse romande

Depuis plusieurs années, les hautes écoles pédagogiques fribourgeoise et valaisanne proposent des programmes de formation bilingues destinés aux futur-e-s enseignant-e-s primaires :

- Organisée sur deux sites, Brigue et St-Maurice, la Haute école pédagogique du Valais délivre un seul diplôme pour l'enseignement primaire comprenant dans tous les cas un tiers de la formation accomplie dans l'autre site : les étudiants germanophones débutent par une première année sur le site de Brigue avec des cours en allemand et des stages dans des classes germanophones,

poursuivent leur deuxième année sur le site de St-Maurice avec des cours en français et des stages dans des classes francophones et terminent par une troisième année sur le site de Brigue. À l'inverse, les étudiants francophones accomplissent leurs première et troisième années à St-Maurice et leur deuxième année à Brigue.

- La Haute école pédagogique Fribourg organise trois programmes : un francophone, un germanophone et un bilingue qui combine, en alternance, trois semestres d'automne avec cours en français et stages dans des classes francophones et trois semestres de printemps avec cours en allemand et stages dans des classes germanophones.

La Haute école pédagogique Berne-Jura-Neuchâtel (HEP BEJUNE) et la Haute école pédagogique de Berne ont annoncé en novembre 2016 vouloir mettre sur pied conjointement, dès 2018, un cursus bilingue pour la formation des enseignant-e-s du primaire qui verrait les étudiants se déplacer pour certains semestres sur un site de l'autre langue.

## **2.2 Formation des enseignant-e-s d'allemand à la HEP Vaud**

La qualité de l'apprentissage des langues ainsi qu'un niveau de maîtrise adéquat des langues par les enseignant-e-s sont des préoccupations partagées par le Conseil d'Etat. Ainsi, l'une des mesures du Plan stratégique 2012-2017 de la HEP Vaud s'intitule " Renforcer la formation des étudiants et des enseignants en activité pour l'enseignement des langues étrangères ".

La HEP Vaud accorde également une grande importance à l'enseignement des langues dans les classes primaires, ce qui se traduit par des mesures concrètes. Ainsi, parmi les premières HEP, elle a exigé à l'admission un niveau B2 certifié de maîtrise de la langue, pratique aujourd'hui généralisée pour l'ensemble des HEP. Les candidat-e-s doivent également avoir accompli six semaines de stage linguistique dans une région germanophone. La HEP Vaud encourage la mobilité de ses propres étudiants qui souhaitent accomplir un ou deux semestres d'études dans une haute école germanophone, dans le cadre des programmes d'échanges nationaux ou vers les pays européens. Des accords d'échanges ont été conclus avec une dizaine d'universités ou hautes écoles germanophones. Malgré un soutien financier, les étudiants qui saisissent cette opportunité pour une mobilité en région germanophone demeurent peu nombreux : cinq en 2016. Enfin, la HEP Vaud organise, en collaboration avec le Centre de langues de l'Université de Lausanne, un ambitieux programme de formation continue en vue de renforcer les compétences des enseignants du primaire pour l'allemand, auquel participent actuellement près de 200 personnes.

Concernant l'enseignement de l'allemand au secondaire, les effectifs d'étudiant-e-s sont étroitement liés aux effectifs sortant des cursus universitaires, malheureusement faibles. Toutefois, on observe une régulière augmentation des admissions à la HEP : de 4 en 2009, on est passé à 15 étudiants admis en 2016 pour se former à l'enseignement de l'allemand au secondaire I.

## **2.3 Réponses aux questions de l'interpellation**

*1- Le canton de Vaud peut-il s'inspirer du modèle de la HEP-BEJUNE pour l'instaurer à la HEP Vaud ?*

La qualité des programmes de la HEP Vaud repose notamment sur l'alternance intégrée entre stages dans les établissements scolaires et cours sur le site de la haute école. La mise sur pied d'une offre de formation bilingue nécessiterait notamment l'organisation de stages dans des établissements germanophones, ce que le canton de Vaud n'est pas en mesure d'offrir, contrairement aux cantons bilingues de Berne, de Fribourg et du Valais, dans lesquels des cursus bilingues sont proposés ou en développement. De plus, les classes germanophones des cantons voisins sont déjà sollicitées par l'un de ces programmes.

Comme mentionné, des accords de mobilité avec d'autres hautes écoles germanophones existent déjà,

mais ne sont que peu utilisés par les étudiant-e-s. Par ailleurs, une obligation pour tous les étudiant-e-s du cursus préscolaire/primaire de suivre une partie des cours exclusivement en allemand, dans le cadre d'échanges avec une HEP germanophone ou moyennant l'engagement de personnel enseignant germanophone à la HEP Vaud, représenterait des changements structurels trop importants et difficilement réalisables.

Ainsi, le Conseil d'Etat est d'avis que les conditions ne sont pas réunies pour la mise sur pied d'une offre de formation bilingue pour les enseignant-e-s du primaire à la HEP Vaud sur le modèle de la filière annoncée par la HEP BEJUNE.

*2- Si oui, quelles seraient les modalités nécessaires et dans quel délai ?*

Voir réponse à la question 1.

*3- Quelle est sa vision politique du soutien à l'apprentissage de l'allemand tant pour les futurs enseignants que pour la formation continue des enseignants en activité ?*

Comme il le relève dans l'introduction, le Conseil d'Etat attache une grande importance à la qualité de l'apprentissage des langues, et de l'allemand en particulier, et tient à ce que le niveau de maîtrise des langues par les enseignant-e-s soit adéquat. Il a fait de ce point l'une des mesures du Plan stratégique 2012-2017 de la HEP Vaud (" Renforcer la formation des étudiants et des enseignants en activité pour l'enseignement des langues étrangères ").

Le modèle de formation bilingue annoncé par la HEP BEJUNE n'étant pas envisageable dans le Canton de Vaud, le Conseil d'Etat privilégie l'amélioration des formations actuelles de la HEP Vaud quant au niveau de maîtrise des langues (linguistique et didactique), tant pour les étudiant-e-s que pour les enseignant-e-s en activité. Des mesures dans ce sens ont déjà été prises (cf. supra 2.2) et seront encore renforcées.

Aussi, conformément aux recommandations nationales, la Haute école pédagogique de St-Gall et la HEP Vaud conduisent, pour l'ensemble des HEP suisses, la réalisation de programmes certificatifs de maîtrise de la langue nécessaire à l'enseignement : alors que des exigences sont posées à l'admission, il n'en existe pas actuellement pour travailler la maîtrise de la langue au cours des études HEP. Mis en œuvre progressivement dès 2018, ces programmes permettront dès lors de renforcer l'aisance dans l'usage de la langue en contexte d'enseignement et de le certifier au terme de la formation (niveau C1 professionnel atteint).

Il s'agit également de stimuler davantage l'accomplissement par les étudiants d'une partie de leur formation en région germanophone. Deux possibilités sont en voie d'exploration :

1. renforcer l'attrait des semestres d'échange dans une haute école germanophone, ce qui implique de renforcer la communication, la reconnaissance et le soutien de ces projets ;
2. exiger un stage en classe germanophone au cours de la formation, ce qui nécessite l'adoption d'accords idoines avec des cantons germanophones qui seraient prêts à accueillir ensemble environ 250 étudiants chaque année.

A l'instar d'un diplôme bilingue, il est prévu d'inscrire la réussite de ces éléments de formation au diplôme délivré à chaque étudiant-e concerné-e.

Concernant la formation continue des enseignants en activité, la HEP pourra également leur proposer le programme certificatif développé au niveau suisse mentionné plus haut, visant le niveau C1 professionnel. Il s'inscrirait dans la suite logique du programme actuellement en cours (visant le niveau B2).

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 1 mars 2017.

Le président :

*P.-Y. Maillard*

Le chancelier :

*V. Grandjean*